



NOTE D'INFORMATIONS PARENTS

Restauration scolaire et accueil périscolaire 2011/2012

Chers parents,

Dès la rentrée scolaire, votre enfant participera peut être aux accueils périscolaires mis en place par les Communes de Fontain, Arguel, La Vèze et les Francas du Doubs.

Suite à une directive de la CAF la tarification change à compter du 5 septembre 2011. En effet celui-ci se basera dorénavant sur le quotient familial. Vous trouverez les tarifs dans la plaquette d'information ci-joint.

Les factures concernant l'accueil du soir, la restauration scolaire vous seront transmises directement par les FRANCAS. Les règlements seront également à transmettre aux FRANCAS.

Vous trouverez ci-joint la fiche de renseignements valable toute l'année scolaire ainsi que les plannings d'inscription.

Merci de lire attentivement les informations ci-dessous (Le règlement complet de l'accueil périscolaire vous sera transmis à la rentrée).

Cordialement,
Le directeur, Khalid Rabouaa.

LES HORAIRES DE FONCTIONNEMENT :

MIDI : 1^{er} service : 11h30 - 12h30 : repas et 12h30 - 13h30 : activités (élèves de la maternelle récupérés dans les classes à 11h25 et déposés à 13h30 dans leur classe respective)
2^{ème} service : 11h30 - 12h30 : activités et 12h30 - 13h30 : repas (élèves de primaire arrivent seul au point de rdv donné et retour auprès des enseignants à 13h30 à l'ouverture des grilles).

SOIR : 16h30-18h30 (élèves de la maternelle récupérés dans les classes à 16h25 et les primaire sont réceptionnés par un animateur à la sortie des classes)

LES HORAIRES DE PERMANENCE D'INSCRIPTION

- Le lundi : de 9h00 à 13h30 et de 16h00 à 18h30
- Le mardi, jeudi et vendredi : de 10h30 à 13h30 et de 16h00 à 18h30
- Le mercredi : de 8h30 à 17h30

INSCRIPTIONS :

Pour que votre enfant soit accueilli à la restauration scolaire et à l'accueil périscolaire vous devez nous transmettre les documents suivants :

- Fiche de renseignements dûment complétée.
- Votre numéros Allocataire CAF (obligatoire : si celui-ci n'est pas renseigné, le tarif le plus haut sera appliqué)
- Copie du carnet de vaccination à jour ou attestation du médecin pour les contre-indications à la vaccination.
- Certificat médical en cas d'allergies alimentaires.
- Copie des coupons « aides au temps libre » de la CAF si vous en bénéficiez.
- Planning d'inscription annuel pour les enfants inscrit de façon régulière, les mêmes jours.
- Planning d'inscription mensuel pour les enfants inscrits de façon occasionnelle ou irrégulière (*ci-joint planning de septembre et octobre*).

Il nous est possible de vous transmettre les documents suivants par courrier électronique, ce qui permet de gagner du temps et de réduire la consommation de papier. :

- Les Menus,
- Programme d'activités,
- Paiement des factures par virement bancaire, (renseignements auprès du directeur)
- Les Factures
- Les plannings mensuels

Pour cela, merci de nous communiquer votre mail sur la fiche de renseignement et de le confirmer en nous envoyant un mail à notre adresse : ***francas.fontain@orange.fr***

RESERVATION DES REPAS ET DU SERVICE PERISCOLAIRE MATIN ET SOIR :

- Pour les enfants inscrits de façon régulière, les jours d'accueils seront reportés en fonction du planning mensuel. (*planning septembre et octobre*)
- Pour les enfants inscrits de façon irrégulière ou occasionnelle, vous devez remettre également le planning mensuel (*planning septembre et octobre*) avant le **20** du mois pour le mois suivant.

Tous les plannings devront être remis au Directeur Monsieur Khalid Rabouaa, par courrier dans la boîte aux lettres ou à renvoyer par mail. : ***francas.fontain@orange.fr***

Toute inscription ou modification peut se faire par téléphone ou par mail 48h à l'avance pour les repas, 24h à l'avance pour l'accueil du soir, passé ces délais nous ne pouvons vous garantir de place pour votre enfant.

Merci de ne pas faire passer les plannings par l'intermédiaire des cahiers de correspondance scolaire.

LES ABSENCES :

Pour des raisons de sécurité et d'organisation, toute absence doit être impérativement signalée.

Monsieur Khalid Rabouaa est directeur de l'accueil périscolaire et de restauration scolaire, vous devez le prévenir en cas de changement d'inscription aux accueils du midi et du soir.

Il est aussi chargé, des commandes de repas auprès du traiteur, c'est pourquoi nous vous demandons de le prévenir directement en cas changements d'inscriptions repas et soirs.

Tout repas commandé, non annulé avant 48h sera facturé sauf sur présentation d'un certificat médical ou autre justificatif. A savoir qu'en cas d'absence le premier repas sera facturé

- Pour toute modification concernant les repas et l'accueil périscolaire du soir, merci de prévenir le directeur les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis avant de 12h00 au **03-81-57-25-44** ou par mail : **francas.fontain@orange.fr**.

LES TARIFS ET LA FACTURATION :

Les tarifs de l'accueil périscolaire et de la restauration scolaire en quatre tranches :

TRANCHE	QF	TARIF	MIDI	SOIR (1h)	SOIR (2h)
1	0 à 750	1	4.70 €	1.60 €	3.20 €
2	751 à 1000	2	5.70 €	1.90 €	3.80 €
3	1001 à 1200	3	6.00 €	2.20 €	4.40 €
4	> 1200	4	6.30 €	2.50 €	5.00 €

Les factures seront éditées chaque mois et envoyées par courrier **ou par mail**

Vous devez adresser le règlement avant la fin du mois à Monsieur Khalid Rabouaa accompagné du planning du mois suivant.

Vous pouvez régler par chèque bancaire à l'ordre des Francas, espèces, chèques ANCV, tickets CESU ou encore par virement bancaire.

Pour régler votre facture par virement bancaire, il suffit de nous en faire la demande et nous vous transmettrons un RIB qui vous permettra de payer directement depuis votre banque ou via internet.

Les « AIDES AU TEMPS LIBRE » :

Bénéficiez-vous des aides au temps libre de la Caisse d'Allocation Familiale ?

Renseignez vous auprès de votre CAF.

Vous pouvez joindre une copie du coupon « ATL » avec l'inscription annuelle pour bénéficier d'un tarif plus avantageux !